

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Bon n° P19- 0039988

11228-  Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00828

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : *Mohammed BAH ADDI*

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Age:

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... / .....

Le : ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

*[Signature]*

## SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de présenter la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Veuillez fournir une facture

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des soins	Coefficient	<b>Coefficient des travaux</b>  <b>Montant des soins</b>  <b>Début d'exécution</b>  <b>Fin d'exécution</b>
<b>O.D.F. Prothèses dentaires</b>		Détermination du coefficient masticatoire			
		H			
D	25533412 00000000 00000000 35533411	G	21433552 00000000 00000000 11433553		
(Création, Remont, adjonction) Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession					
Signature du praticien		Signature du praticien attestant l'exécution			
<b>VOLET ADHERENT</b>		NOM : <b>BAHABDT Mohamed</b> Mle 828			
DECLARATION N°		W18-406192			
Date de Dépôt	Montant engagé	Nbre de pièces Jointes			
	1330,00				
<b>Durée de validité de cette feuille est de (3) trois mois</b>					
Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle					



W18-406192

DATE DE DEPOT

/...../201...

A REMPLIR PAR L'ADHERENT Mle

Nom & Prénom : **BAHABDT Mohamed**

Fonction : **Retraite** Phones. **0697955570**

Mail :

<b>MEDECIN</b>	Prénom du patient	<b>BAHAD</b> RD		
Adhérent <input type="checkbox"/>	Conjoint <input type="checkbox"/>	Enfant <input type="checkbox"/>	Age .....	Date .....

Nature de la maladie **Asthénie** Date 1ère visite

S'agit-il d'un accident : Causes et circonstances

Nature des actes	Nbre de Coefficient	Montant détaillé des honoraires
	L2	156,00

<b>PHARMACIE</b>	Date .....
Montant de la facture	

**ANALYSES - RADIOGRAPHIES** Date : **25/11/2019**

Désignation des Coefficients	Montant détaillé des Honoraires
B1073	1180 dh

**AUXILIAIRES MEDICAUX** Date :

Nombre				Montant détaillé des Honoraires
AM	PC	IM	IV	

Signature de l'adhérent  
Signature de l'adhérent

Dr. Chahab BENNANI  
Généraliste  
Témaa 1501  
0527621501

LABORATOIRE TÉMARA  
Analyses Médicales  
tel: 05 37 60 84 52

CACHE

## Docteur Chakib BENNANI

### • Médecine Générale

- D.E.S en Stérilité du couple
- D.E.S en Colposcopie
- D.U. en Echographie-doppler couleur
- Circoncision

## الدكتور شكيب بناني

### • الطب العام

• شهادة في عقم الزوجين

• شهادة في تنظير عنق الرحم

• شهادة في الفحص بالأكموغراف بالألوان

• الختان

Témara, le : ..... تمارة، في ..... samedi 23 novembre 2019

Monsieur MOHAMED BAHADI

77 ans

Faire Dans le sang

NFS - CRP - VS

Plaquettes

Ferritine

Glycémie à jeûn

HbA<sub>1c</sub>

Glycémie post prandiale

Urée

Créatinine

Cholestérol (HDL - LDL)

Triglycerides

Ac Urique

GPT - GOT

TSHus

PSA

LABORATOIRE TÉMARA  
d'Analyses Médicales  
Tél: 05 37 60 84 52

الدكتور شكيب بناني  
Docteur Chakib Bennani  
الطب العام - عقم الزوجين  
الكشف العام بالصدى  
174 شارع إدريس الأول - المسيرة  
تمارة - الهاتف: 05 37 60 15 67

Laboratoire Temara d'Analyses Médicales  
Av. IDRIS 1 RESIDENCE MICH'LIFEN 1 MASSIRA1 TEMARA  
Patente:28240405 IF:91701022 ICE:001719827000026 INPE:103003497 TEL/FAX:037608452

Temara le : 25/11/2019

Patient : BAHADI MOHAMED  
Facture N° : 6977/2019

FACTURE

Analyse	B	Montant en DH
VS	27	30,00
CRP	64	70,00
Ferritine	227	250,00
Acide urique	27	30,00
Bilan lipidique	127	140,00
Créatinine	27	30,00
Glycémie	27	30,00
Hémoglobine glycosylée	55	60,00
Urée	27	30,00
GPP	27	30,00
GOT (ASAT)	27	30,00
GPT (ALAT)	27	30,00
THSu	155	170,00
PSAT	227	250,00
<b>TOTAL</b>	<b>1073</b>	<b>1180,00</b>

Arrêter la présente facture à la somme de :  
**mille cent quatre-vingts DHs**

LABORATOIRE TEMARA  
d'Analyses Médicales  
Tél: 05 37 60 F 52

BAHADI MOHAMED

Laboratoire Temara d'Analyses Médicales  
25NO191343

4

## MARQUEURS

### Résultats

### Valeurs normales

Antigène spécifique prostatique ( PSA total )  
(Cobas 411)

Résultat (PSA t) : 1,54 ng/ml

### Tranche d'âge

### Valeurs normales

< 40 ans	< 1,4 ng/ml
40 - 49 ans	< 2,0 ng/ml
50 - 59 ans	< 3,1 ng/ml
60 - 69 ans	< 4,5 ng/ml
> 70 ans	< 6,2 ng/ml

L'interprétation de toute augmentation du taux de PSA doit tenir compte de l'âge du patient, de son histoire médicale et d'éventuelles gestes diagnostiques ou thérapeutiques effectués sur la prostate.

LABORATOIRE TEMARA  
d'Analyses Médicales  
Tél: 05 37 60 84 52

Laboratoire Temara d'Analyses Médicales

25NO191343

BAHADI MOHAMED

Triglycérides

0,80 g/l

0,50 à 1,50 g/l

Cholestérol total

1,97 g/l

1,10 à 2,20 g/l

LDL cholestérol

1,22 g/l

< à 1,60

HDL cholestérol

0,59 g/l

> 0,3

Acide urique

59,7 mg/l

35 à 77 mg/l

Soit

355,36 µmol/l

214 - 458 µmol/l

**ENZYMOLOGIE (cobas)**

Résultats

Valeurs usuelles

GOT (ASAT)

26 UI/l

< 40 UI/l

GPT (ALAT)

34,9 UI/l

< 40 UI/l

**HORMONOLOGIE**

Résultats

Valeurs usuelles

TSH ultrasensible

1,57 µUI/ml

0,3 - 5

(Elecys-roche)

LABORATOIRE TÉMARA  
d'Analyses Médicales  
Tél: 05 37 60 54 52

Laboratoire Temara d'Analyses Médicales

BAHADI MOHAMED

25NO191343

2

## IMMUNOLOGIE

	Résultats	Valeurs usuelles
Ferritine (Elecys - Roche )	79,1 ng/ml	
Interprétation:		
Hommes( 20 à 60 ans)	30 à 400 ng/ml	
Femmes(17 à 60 ans)	13 à 150 ng/ml	
nouveau né 6 mois à 1 an	100 à 300 ng/ml 20 à 100 ng/ml	
Protéine c réactive	4,3 mg/l	< 5

## BIOCHIMIE SANGUINE ( cobas)

	Résultats	Valeurs usuelles
Glycémie PP Soit	0,96 g/l 5,33 mmol/l	< 1,40 g/l < 7,7 mmol/l
Glycémie à jeûn Soit	1,12 g/l 6,22 mmol/l	0,6 à 1,15 g/l 4,1- 6,4 mmol/l
Hémoglobine glycosylée (Labona Check A1c)	5,5 %	4 à 6,5 %
Créatinine Soit	9,00 mg/l 79,65 µmol/l	6 à 13 mg/l 60 à 120 µmol/l
Urée Soit	0,40 g/l 6,67 mmol/l	0,10 à 0,50 g/l 1,6 à 8,25 mmol/l

LABORATOIRE TEMARA  
d'Analyses Médicales  
Tél: 05 37 80 84 52

# LABORATOIRE TEMARA D'ANALYSES MEDICALES

Dr Youssef LAASSAR

Médecin Biologiste

DES : Biochimie - Bactériologie - Virologie

Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie

Diplômé de l'Université Bordeaux II (France)

Ancien interne et attaché des hôpitaux de Bordeaux



103003497



Laboratoire Temara d'Analyses Médicales

Prélèvement du : 25/11/2019

25NO191343



Edité le : 25/11/2019

3

Nom & Prénom : BAHADI MOHAMED

Référence : 25NO191343

Prescripteur : Dr. BENNANI CHAKIB

## HEMOGRAMME ( ABX )

Résultats	Valeurs usuelles
5100 /mm <sup>3</sup>	4 000 à 10 000
4,4 M/mm <sup>3</sup>	4,28 à 6
13,7 g/100ml	13 à 18
42 %	39 à 53
83 μ3	78 à 98
31 pg	26 à 34
34 g/100ml	31 à 36
185000 /mm <sup>3</sup>	150 000 à 400 000